

Ces recommandations émanent du groupe de travail *Relation Contractuelle Employés-Employeurs* de l'association *Les Rencontres Professionnelles de danses Genève (RP)* et tiennent compte des contextes suivants :

### 1- Formation professionnelle en danse

- ▶ la danse est un métier à part entière depuis 2009 avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale et la création d'un Certificat Fédéral de Capacité et Maturité Professionnelle Artistique de danseur-euse interprète (CFC/MPA)
- ▶ En 2013 le DEFRE (Département Fédéral de l'Economie, de la formation et de la recherche) a donné son autorisation pour l'ouverture de deux filières Bachelor en danse contemporaine HES

### 2- Salaire minimum

- ▶ En 2004 Danse Suisse propose un salaire minimum de 4'000.- pour les danseurs-euses interprètes
- ▶ En 2013 la Convention Collective des arts de la scène (UTR&SSRS) fixe un salaire minimum conventionnel à 4'500.-

### 3- Spécificités de la profession

- ▶ Carrière de courte durée (âge moyen de reconversion 35 ans)
- ▶ Intermittence contractuelle (précarité de l'emploi)
- ▶ Nécessité d'un entraînement régulier et/ou d'une formation à charge du danseur-euse interprète

Aussi, afin que l'ensemble des acteurs-trices culturel-le-s et artistiques qui participent, directement ou indirectement, à l'emploi et à la professionnalisation des danseurs-euses, puissent agir selon une **référence commune** et garantir une **coresponsabilité politique, économique, artistique et sociale** en matière de conditions d'emploi du danseur-interprète travaillant en Suisse romande ;

### les RP Danses Genève recommandent

- ▶ De nouvelles références en matière de **minima salariaux bruts** (hors vacances) pour une durée de travail hebdomadaire à plein temps (40 heures)

à partir de 4'500.-	Titulaire d'un CFC ou formation(s) et/ou titre(s) et/ou compétences jugés équivalents
à partir de 5'000.-	- Titulaire d'un Bachelor ou formation(s) et/ou titre(s) et/ou compétences jugés équivalents - Titulaire d'un CFC + 3 ans d'expérience ou formation(s) et/ou titre(s) et/ou compétences jugés équivalents
à partir de 5'500.-	- Titulaire d'un Bachelor + 2 ans d'expérience ou formation(s) et/ou titre(s) et/ou compétences jugés équivalents - Titulaire d'un CFC + 5 ans d'expérience ou formation(s) et/ou titre(s) et/ou compétences jugés équivalents
à partir de 6'000.-	-Titulaire d'un Bachelor + 5 ans d'expérience ou formation(s) et/ou titre(s) et/ou compétences jugés équivalents -Titulaire d'un CFC + 8 ans d'expérience ou formation(s) et/ou titre(s) et/ou compétences jugés équivalents

Fait à Genève, le 25 avril 2016

Comité RP 2016 Murielle Bortolotti, Laure Chapel, Foofwa d'Imobilité, Madeleine Raykov, Claire-Marie Ricarte, Adrian Rusmali